

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

Décision n° 7983 du 1^{er} décembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

NOR : INTJ1727083S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 24 novembre 2017,

Décide :

Art. 1^{er} - Le tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Granet	Thierry	NIGEND : 139 769
Isler	Françoise	NIGEND : 146 111

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Belotti	Jacqueline	NIGEND : 128 564
Eckert	Vincent	NIGEND : 199 994
Schmit	Olivier	NIGEND : 195 784
Chastre	Christian	NIGEND : 241 980
Héron	Franck	NIGEND : 172 165
Deberque	Laurence	NIGEND : 163 722
Abadie	Anthony	NIGEND : 237 730
Grosset	Yves	NIGEND : 184 560

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Zobli	Nabil	NIGEND : 303 144
Piraube	Christophe	NIGEND : 212 036
Sauvayre	Maxime	NIGEND : 187 451
Hazet	Nicolas	NIGEND : 226 440
Hauck	Jessica	NIGEND : 233 198
Pierson	Michaël	NIGEND : 247 984
Becos	Alexis	NIGEND : 227 501
Begue	Julie	NIGEND : 231 343
Legrand	Christophe	NIGEND : 172 294
Quignon	Damien	NIGEND : 301 434
Thénevin	Nicolas	NIGEND : 196 550
Marty	Julien	NIGEND : 320 832
Ballester	Laurent	NIGEND : 238 532

Jacquin	Hélène	NIGEND : 216 637
Barron	Eric	NIGEND : 238 533

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Pannier	Allan	NIGEND : 224 355
Robvieux	Florent	NIGEND : 348 904
Desbuards	Nicolas	NIGEND : 334 247
Royer	Christian	NIGEND : 348 669
Kabile	Fabrice	NIGEND : 348 656
Dominguez	Reneaud	NIGEND : 349 171
Jolly	Laure	NIGEND : 329 235
Levray	Magali	NIGEND : 313 918
Jourdain	Philippe	NIGEND : 144 549
Soudais	Stéphane	NIGEND : 134 722
Davoine	Laurent	NIGEND : 136 343
Andre	Roberte	NIGEND : 147 534
Beugin	Sandrine	NIGEND : 148 267
Cogez	Éric	NIGEND : 157 000

Art. 2 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} décembre 2017.

*Le général,
commandant le pôle judiciaire de la
gendarmerie nationale,
F. Daoust*

